

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTERE DES MINES DU PETROLE, ET DE
L'ENERGIE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



**OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A
L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776**

Financement : **CREDIT IDA N° 7260-CI**

N° de référence CI-CI-ENERGIES-423173-CS-QCBS-JJA-24

**AMI /004/NEDA/2025 :
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME POUR LA RÉALISATION D'UNE
ÉTUDE APS, APD ET CCTP POUR LA TÉLÉCONDUITE DU RÉSEAU HTA DES
DIRECTIONS RÉGIONALES DISTRIBUTION**

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole, et de l'Energie et Côte d'Ivoire Energies (CI ENERGIES) a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour le financement de l' Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'ivoire (NEDA). et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« Services ») comprennent la modernisation de la conduite à distance du réseau de distribution afin de sécuriser l'alimentation électrique et les capacités en fourniture électrique des différentes zones desservis. Mais également de réduire les Energies Non Desservis (END) dans les zones du projet, d'améliorer la qualité de la fourniture électrique et faciliter l'exploitation du réseau.

Plus spécifiquement la présente mission porte sur :

- L'étude de faisabilité de la modernisation de la téléconduite des réseaux de distribution de chacune des Directions Régionales;
- L'étude d'avant-projet détaillé de la modernisation de la téléconduite des réseaux de distribution de chacune des Directions Régionales.

La durée totale de cette mission est estimée à douze (12) mois

Les Termes de Référence (TDR) pour les prestations peuvent être téléchargés sur le site web suivant : [https:// www.cinergies.ci/category/avis-communiques/](https://www.cinergies.ci/category/avis-communiques/) ou en faisant la requête par mail à akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamo@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci.

L'unité de Gestion du projet d'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'ivoire (NEDA), invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir dans leur dossier les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services (brochures , attestations de bonne exécution concernant l' exécution de contrats analogues, années de réalisation coût, clients).Chacune des expérience citée par le consultant (firme) doit être justifiées par des attestations de bonne exécution (ABE).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- ✓ Justifier d'une expérience significative et pertinente de dix (10) ans dans la réalisation des études d'ingénieries des réseaux électriques, notamment pour la réalisation de la téléconduite de réseau de distribution.
- ✓ Justifier d'au moins deux (02) références dans les études de conception ou d'Avant-Projet Détaillées (APD) et CCTP dans les domaines de la téléconduite du réseau électriques et des télécommunications.

Les références considérées comme pertinentes doivent correspondre à des contrats exécutés au cours des **cinq derniers exercices** précédant la date limite de soumission.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Novembre 2020 ('Règlement de Passation des Marchés'), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode **de Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes **de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi**. Ou en faisant une demande par

E-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courriel) au plus tard le **26/05/2025 à 10 heures 00 minute (heure GMT)**. Les dépôts physique seront fait en 4 exemplaires avec une version numérique sur clé USB. La langue de soumission est le français.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.
E-mail : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci,
jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci